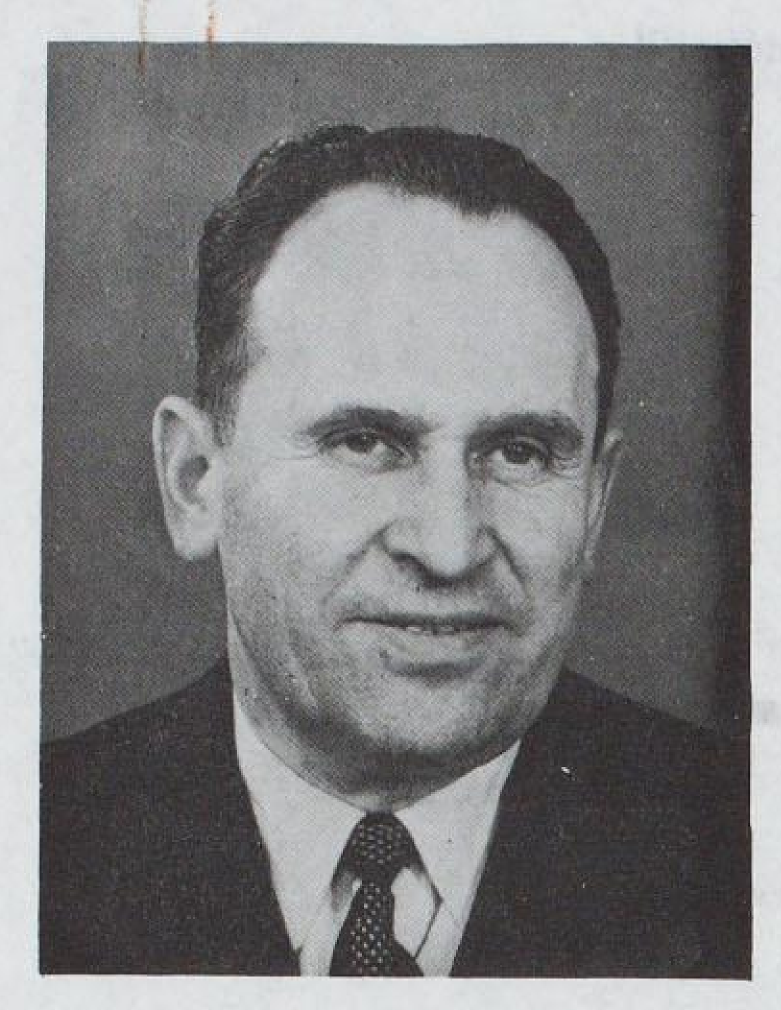
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973



René QUENTIER
Candidat

4e Circonscription
de SENLIS - CREIL

Scrutin de ballottage
du 11 Mars 1973



Arthur DEHAINE
Suppléant

Electrices, Electeurs,
Mes chers Amis,

Dès le premier tour vous m'avez placé en tête de tous les candidats et ainsi vous m'avez apporté un témoignage d'amitié fidèle et d'encouragement qui ne laisse aucun doute sur notre victoire commune de dimanche prochain.

JE SUIS LE SEUL A POUVOIR BARRER LA ROUTE DU PARTI COMMUNISTE qui veut conduire le Pays à l'AVENTURE ET AU CHAOS.

Notre magnifique succès du premier tour, c'est d'abord le vôtre, c'est aussi celui de la France et de la République.

Malgré les oppositions, malgré les combinaisons de toute nature, vous resterez rassemblés pour sauver vos libertés menacées.

Ne vous laissez pas influencer par les calculs savants d'arithmétique qui se sont d'ailleurs toujours avérés faux.

Il nous reste donc à confirmer massivement, dimanche prochain, la victoire de tous les Démocrates épris de Liberté.

Aussi, je vous appelle tous à l'action pour que, sur mon nom, se rassemblent tous ceux qui veulent :

UNE FRANCE INDÉPENDANTE, PROSPÈRE ET GÉNÉREUSE.

UNE RÉPUBLIQUE SOCIALE STABLE, GAGE DE PROGRÈS ET DE PAIX.

NE VOUS ABSTENEZ PAS car, de votre vote, dépend la Victoire.

Avec tous et toutes, nous remporterons le succès définitif.

Vive la Circonscription de Creil-Senlis !

Vive le Département de l'Oise !

Vive la France !

Votez et faites voter en masse pour :

René QUENTIER

Lieutenant-Colonel Pilote de Réserve
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre
Médaille de la Résistance
Licencié en Droit
Notaire Honoraire
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Chambly

Député sortant

et Arthur DEHAINE

Maire-Adjoint de Senlis
Expert-Comptable Diplômé
Expert près les Tribunaux
Membre du Nouveau Contrat Social d'Edgard Faure

SUPPLÉANT

Tous deux investis par l'Union des Républicains de Progrès

(U.R.P.)

Imp. Cent. Adm. - Beauvais.